Image not found or type unknown

faux et usage de faux

Par **kia**, le **03/04/2019** à **16:04**

bonjour dans de grande difficulté financiere en ce moment jai recemment falsifié la date sur ma facture d'osteopathie pour me faire rembourser plusieurs seances par la mutuelle .la mutuelle ayant demandé a l'osteopathe si il es bien l'emmeteur de ces factures il a repondu non et leur a fourni une attestation sur l'honneur.la mutuelle m' a ecrit un courrier pour me demander le remboursement ce que j'ai immediatement fait 540e au total il ne m'ont pas resilié et on decider de ne pas porter plainte.mais l'osteopathe m'a dit quil avai porter plainte car jai falsifié sa facture.pourriez vous me dire ce que je risque et vais je etre convoqué ? jugé? je regrette tellement..

Par **jodelariege**, le **03/04/2019** à **16:25**

bonjour ;voici les peines maximales.... pour la suite nous n'en savons rien...

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés